

Procédure de création et
renouvellement des licences en lien
avec les documents médicaux
à destination des licencié(e)s



Saison 2020/2021



Information Importante

Un nouveau certificat médical est obligatoire pour toutes licences « Praticquants » (joueur, loisir, handensemble, handfit, babyhand)

**Mon certificat médical doit avoir été établi postérieurement au
01/06/2020 et doit attester de l'absence de contre-indication à la
pratique sportive en compétition ou en loisir**

Pour tenir compte de la situation particulière liée à la crise sanitaire, et plus particulièrement des risques médicaux associés à la reprise d'activités physiques et sportives, tout renouvellement de licence pour la saison 2020-2021 est subordonné à la présentation d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir (CACI) et ce, par dérogation aux dispositions de l'article 30.2.2 des règlements généraux et de l'article 9 du règlement médical.



Information Importante

Le questionnaire de reprise post-covid 19 est un document médical confidentiel qui peut être confié uniquement au médecin au début de la visite médicale (et non au club).

Il ne sert que de fil conducteur pour l'examen médical.

Ce document est destiné aux licenciés qui vont prendre une licence « Praticants » (joueur, loisir, handensemble, handfit) et est téléchargeable via un lien inséré dans le mail envoyé au licencié

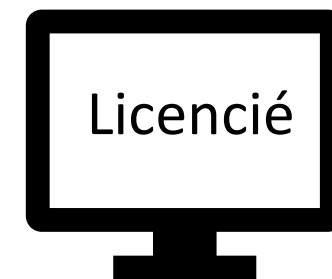
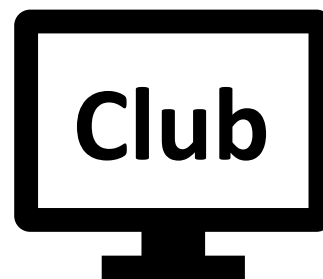
Je suis non licencié(e) et je souhaite créer une licence



Etape 1



- Nom
- Prénom
- date de naissance
- Email



(1) Dans le mail reçu, vous pourrez télécharger le **questionnaire de reprise post-covid 19**. Il s'agit d'un document médical confidentiel qui doit être confié uniquement au médecin au début de la visite médicale (et non au club). Il ne sert que de fil conducteur pour l'examen médical.



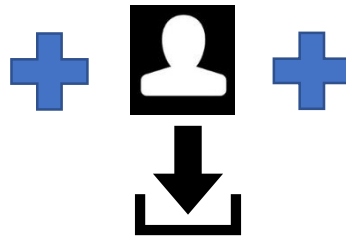
Etape 2



Bienvenue



Renseigne
son dossier en ligne



Télécharge



Télécharge + (2)



Télécharge **certificat médical**

(l'original est à conserver par le licencié)

Renseigne
la date du certificat
médical



établi
à partir du
01/06/2020



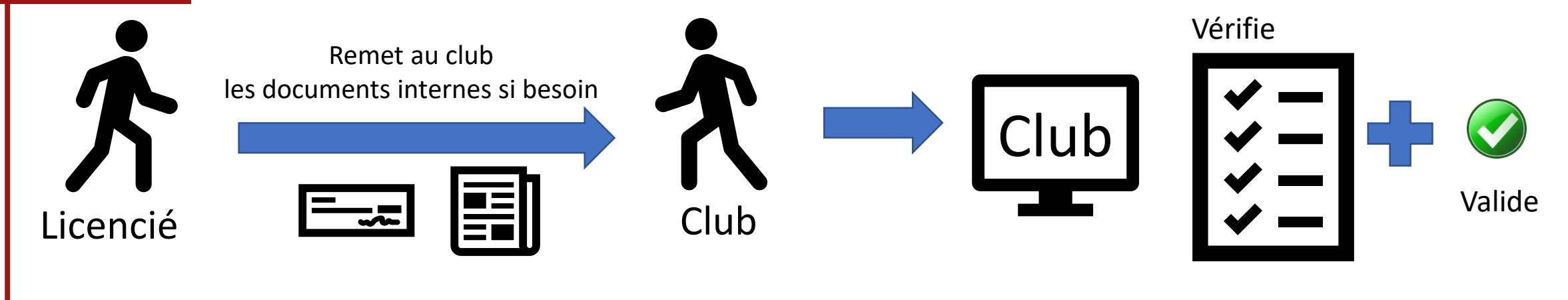
Finalise

(2) autorisation parentale pour les mineurs

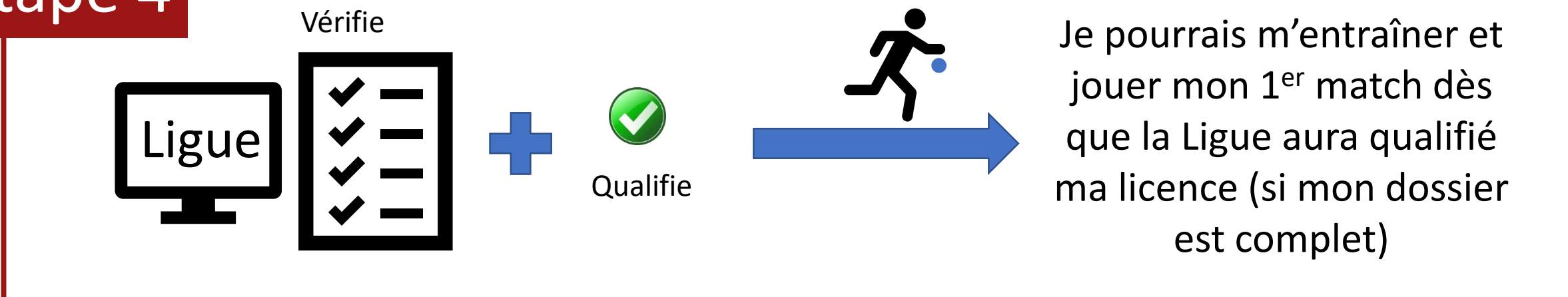
Je suis non licencié(e) et je souhaite créer une licence



Etape 3



Etape 4

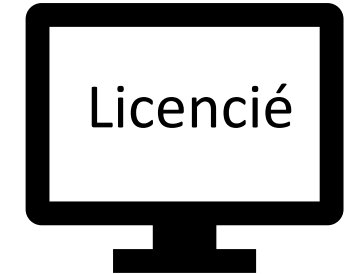
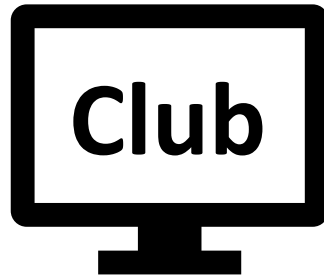


Je suis licencié et je renouvelle* ma licence

* saisons consécutives



Etape 1



Je reçois un mail de mon club (1)



(1) Dans le mail reçu, vous pourrez télécharger le **questionnaire de reprise post-covid 19**. Il s'agit d'un document médical confidentiel qui doit être confié uniquement au médecin au début de la visite médicale (et non au club). Il ne sert que de fil conducteur pour l'examen médical.



Etape 2



Je vérifie mon dossier en ligne et modifie mes coordonnées si nécessaire



Télécharge
La photo est à renouveler tous les 3 ans



Télécharge ***certificat médical***
(l'original est à conserver par le licencié)



Renseigne la date du certificat médical



établi à partir du 01/06/2020



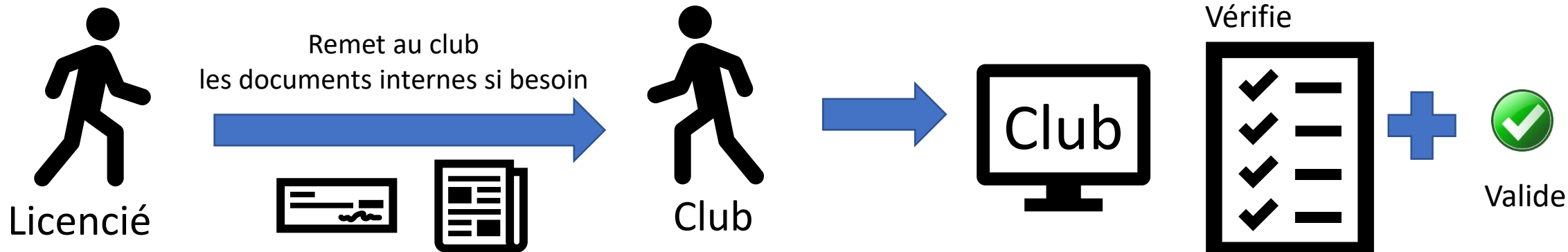
Finalise

Je suis licencié et je renouvelle* ma licence

* saisons consécutives



Etape 3



Etape 4

